

Baie-Comeau, le 17 mai 2022,

Aux membres de la Commission indépendante sur le caribou forestier,

D'abord, j'aimerais remercier le Ministre Pierre Dufour d'avoir créé cette commission qui fournit enfin l'occasion aux gens vraiment touchés par les grandes politiques d'utilisation du territoire de faire entendre leur point de vue.

Ça prenait du courage pour oser résister aux multiples pressions des militants écologistes qui occupent presque 100% de l'espace médiatique pour imposer leurs analyses, leurs conclusions et leurs solutions.

Le vent de l'opinion publique souffle fort depuis deux décennies pour que nous nous préoccupions davantage de la préservation de l'environnement, de la sauvegarde de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques.

Nous voulons faire partie de ce grand combat et nous croyons même pouvoir y apporter notre contribution.

Par contre, nous croyons que la démarche doit être inclusive et respecter les bases d'un véritable aménagement durable en incluant les préoccupations sociales, environnementales et économiques des populations touchées.

Pour y arriver, je pense qu'il peut être utile pour votre commission de prendre le temps d'analyser les conséquences des différentes politiques forestières mises en place par le gouvernement du Québec, au cours des dernières années. Il y a eu nombreuses bonnes mesures qui ont fait progresser la foresterie québécoise pour en faire une des meilleures au monde.

Par contre, certaines politiques appliquées « mur à mur » à la grandeur du Québec, sans tenir compte des particularités de certaines régions ou sous-régions ont eu des conséquences désastreuses, tout particulièrement pour le territoire devant alimenter l'industrie forestière de la Haute-Côte-Nord.

Voici un résumé de mon expérience personnelle :

1. Impact de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (1978-1982)

J'ai, à titre de chef de cabinet du Ministre des Ressources naturelles, M. Yves Bérubé, assisté aux débats entourant l'arrêt des arrosages contre cette épidémie. Devant l'avis des experts du ministère qui préconisaient l'application du principe de précaution (études alors en cours sur l'augmentation des cas de cancers pour les populations avoisinant les zones d'arrosages) et forts d'analyses démontrant que l'épidémie était en nette régression, ils ont recommandé au ministre de cesser les arrosages. Celui-ci, à la recherche d'économies pour réduire l'énorme déficit du gouvernement de l'époque, acquiesça. **Conséquences** : Dans un dernier sursaut, l'insecte eut le champ libre pour ravager une grande partie de la forêt mûre de Charlevoix, de la Haute-Côte-Nord et du Kamouraska-Témiscouata.

- Impact pour l'usine de Sacré-Cœur=Baisse drastique de l'approvisionnement de 360 000 m³ à 185 000 m³.
- Récolte sur plusieurs années de bois épars à travers une mer de chicots (appelés faiseurs de veuves) et de chablis. Après un mort et deux accidents graves (paraplégique), l'entreprise a dû se résoudre à abandonner de grands secteurs.

2. Période de consolidation des approvisionnements de Boisaco (1985-2000)

Voici quelques faits saillants :

- Obtention de volumes sporadiques puis permanents suite à la modification du procédé de fabrication de pâte à l'usine de Donohue à Clermont (abandon de leur CAAF de bois à pâte, au nord de Sacré-Cœur)
- Diminution progressive de la récolte de bois à pâte pour l'usine de Reed à Québec puis arrêt complet des livraisons suite à la vente à Daishowa et à l'immense feu de forêt de 1991 (pertes estimées à $\pm 10\,000\,000$ m³ incluant la totalité de notre nouveau secteur d'approvisionnement du secteur Lac Barbier).
- Après avoir récupéré 400 000 m³ de bois de feu, Boisaco et Scierie Beaulieu à St-Paul du Nord ont réussi à convaincre le MRNF de consolider leurs approvisionnements respectifs moyennant leur implication dans la construction de Scierie HCN à Forestville, laquelle a été réalisée en association avec le milieu (SPEQ local et coopératives de travailleurs actionnaires). L'approvisionnement garanti de Boisaco atteint alors 395 000 m³.
- En plus d'investir dans le projet de sciage à Forestville. Boisaco commence à diversifier son implication dans le développement régional en relançant les opérations de sciage et de polissage de granit à Les Bergeronnes, en plus de relever le défi de la fabrication de panneaux embossés décoratifs à Sacré-Cœur pour lesquels des investissements dépassant les 70M\$ ont été nécessaires.

3. Début de l'impact des nouvelles politiques gouvernementales visant à répondre aux multiples demandes de citoyens préoccupés, chacun à sa façon, par l'avenir de la forêt (2000-2010)

Voici un résumé :

- Début des actions visant à protéger le caribou forestier avec la création de l'aire protégée du Akumunan : 207 km², incluant 700 000 m³ de bois mature privant ainsi Boisaco du seul secteur de récolte près de son usine.
- Rapport commission Coulombe qui a entraîné une baisse du volume garanti à 332 769 m³ (Révision des hypothèses et méthodes de calcul de la possibilité et application du principe de précaution).
- Nouveau calcul du Forestier en chef impliquant une baisse du volume garanti à 251 000 m³ incluant une partie significative de bois dit « À contrainte » lequel tient compte de projet d'aires protégées (688 km²), d'aires de protection du caribou (546 km²), d'une révision de la limite nordique, de contraintes autochtones, de diverses mesures de protection, des feux, etc. qui ont eu pour conséquence une baisse moyenne des garanties d'approvisionnements de 39% sur la Côte-Nord.

Voici les principales mesures mises en place par Boisaco pour diminuer l'impact de ces réductions majeures sur ces approvisionnements :

- Signature d'une entente de partenariat et de développement économique avec la Communauté des Innus d'Essipit, laquelle a permis entre autres d'intégrer cette communauté dans la planification des interventions sur le territoire en plus de donner l'assurance que, si cette communauté obtient le volume de bois (100 000 m³) en négociation via l'entente territoriale avec le gouvernement du Québec, elle le fera transformer dans les installations de Boisaco.
- Création de Bersaco à Les Bergeronnes (entreprise spécialisée dans la fabrication de composantes de palettes en bois feuillus). Devant le désintérêt des autres industriels régionaux d'intervenir dans les peuplements mixtes et feuillus, à faible valeur économique, Boisaco s'est impliquée et a pu ainsi obtenir le résineux ainsi récolté. Au début, on parlait de 16 500 m³/an, maintenant c'est 66, 650 m³.
N. B. Cette usine vient tout juste de commencer à générer des profits (pertes accumulées de 2,5 M\$ entre 2005-2020)
- Suite au dépôt du Rapport Livernoche et avec l'accord du milieu régional, Boisaco s'est portée acquéreur de Scierie HCN qui a été fermée définitivement, ce qui lui a permis de ramener son approvisionnement garanti à 445 000 m³ (251 000+194 000). Cette transaction lui a coûté près de 7M\$, laquelle somme a été financée grâce à Desjardins capital de risques qui est devenue actionnaire au niveau de 13.3%.
- Pour combler ses besoins (+ 550 000 m³) Boisaco a été à l'affût de toutes les autres opportunités accessibles tels que l'achat de 3 barges de bois en provenance d'Anticosti, l'achat

de presque tout le bois issu de la forêt privée ($\pm 40\,000\text{ m}^3$), l'achat de $\pm 100\,000\text{ m}^3$ de la Communauté des Innus de Betsiamites, les nombreux désistements en faveur de Boisaco par des usines qui ont réduit leurs opérations pendant la longue crise de 2006-2013 (PFS au Saguenay, Berscifer, Résolu et Almassa), la récupération de $150\,000\text{ m}^3$ de bois de chablis à Manic3 et la récupération de bois avec des contraintes majeures que les autres intervenants avaient contournées.

4. Période de 2011 à 2020

Cette période a commencé par deux mauvaises nouvelles, à savoir :

- La mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les forêts qui en plus d'enlever la responsabilité de la planification forestière à l'industrie a prélevé 25% des volumes garantis pour les mettre aux enchères via le bureau de mise en marché des bois (BMMB).
- Une nouvelle évaluation du Forestier en chef (2011) qui confirme une nouvelle réduction de 16,8 % pour Boisaco.

Menacée encore une fois, Boisaco n'a pas baissé les bras. Au contraire, voici les principales actions et mesures mises en place pour contrer le mauvais sort qui semblent s'acharner sur elle.

Fort de l'appui indéfectible de ses travailleurs-actionnaires, entrepreneurs/sous-traitants et de ses nombreux partenaires, Boisaco a, tout en traversant la pire crise de l'histoire forestière, réussi à :

- Consolider son approvisionnement de base en se portant acquéreur des actifs de Berscifer (Arbec) à Labrieville, en leur cédant une participation de 25% de son capital-actions. Le rachat de leur participation aura coûté par la suite plus de 15M\$ à Groupe Boisaco.
- En obtenant un volume de garantie de $25\,000\text{ m}^3$ en provenance du Saguenay
- En achetant des volumes sur une base ponctuelle récoltée par Groupe Forestra, coopérative forestière qui détient un PRAU au Saguenay–Lac-Saint-Jean
- En déplaçant ses opérations pour récupérer des centaines de milliers de mètres cubes affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en plus de $150\,000\text{ m}^3$ dans le feu de Labrieville (2013)
- En négociant un volume de $400\,000\text{ m}^3$ en provenance des grands terrains achetés de la faillite d'Abitibi par Westco, à l'Est de Baie-Comeau.
- En achetant tous les bois produits par le Centre de formation professionnelle de Forestville et en continuant d'acheter presque tous les bois mis en marché par la forêt privée.

- En mettant en œuvre une stratégie pour améliorer la qualité et les volumes de feuillus destinés à l'usine de Bersaco, à Les Bergeronnes, laquelle ne réussissait plus à s'approvisionner pour fournir une faction annuelle (au lieu de deux factions les premières années) ? Cette approche a nécessité entre autres, l'achat de l'usine de Valibois, à St-David de Falardeau. Ainsi grâce à des échanges de volumes et la spécialisation des installations, Bersaco peut maintenant compter sur 55 000 m³, dont $\pm 10\,000\text{ m}^3$ de la forêt privée et 10 000 m³ du Saguenay.
N.B. À force de mettre en place des mesures par-dessus d'autres mesures, par-dessus lesquelles se sont ajoutées de multiples contraintes d'opérations pour satisfaire les demandes de tout un chacun, en plus de s'en tenir au principe du rendement soutenu sans tenir compte des disponibilités (forêt mature non récoltée) et ne pas accepter de diminuer l'âge d'exploitabilité du tremble, et ce, malgré les études du CEDFOB en ce sens, nous avons donc assisté aussi pour le feuillu à des baisses drastiques des volumes disponibles pour l'industrie.

Vers la fin des années 90, le MFFP annonçait pourtant, en grande pompe, la construction à Les Bergeronnes par Forex d'une usine de panneaux agglomérés pouvant compter sur $\pm 400\,000\text{ m}^3/\text{an}$ en provenance de la Côte-Nord. Aujourd'hui, on a de la misère à approvisionner notre seule usine de feuillus régionale sur une seule faction. Est-ce normal?

- De plus, afin de réduire ses coûts d'approvisionnements, lesquels sont parmi les plus élevés de la province: Topographie très difficile, nombreuses pentes, sol mince, réseau hydrographique nord-sud, vieille forêt dégradée, bois loin des usines, éloignement des marchés, absence de chemin de fer, contrainte du traversier, etc. Boisaco a participé activement avec le MTF et les autres industriels régionaux, à la mise en place des politiques suivantes :
- **Bon bois, bonne usine, bon usage**, lesquels ont permis d'éliminer une bonne partie des bois impropres à la transformation en bois d'œuvre ou en papier.
- Programme de réduction de coûts afin d'ajuster la tarification des redevances pour mieux tenir compte des particularités décrites précédemment et obtenir un aide couvrant plus adéquatement les coûts de récolte des bois affectés par la tordeuse et le coût particulièrement élevé de la construction des chemins d'accès. Ce programme a pu seulement retarder la fermeture de la papeterie à Baie-Comeau, laquelle a compromis la pérennité de l'usine de sciage d'Arbec à Port-Cartier.
- Afin de réduire ses coûts de production et améliorer ses ratios de rendement (m³/mpmp et TMA de copeaux/mpmp). Boisaco a investi une somme de près de 20M\$ dans ses installations pour remplacer la grosse ligne de sciage, améliorer la petite ligne de sciage et ajouter 2 séchoirs alimentés par une centrale thermique utilisant des écorces. Le Groupe Boisaco a d'ailleurs investi plus de 50 M\$ depuis 2015 en modernisation dans l'ensemble de ses usines. Avec la même quantité d'approvisionnement, Boisaco est passée d'une production de 100 M de pmp à plus de 130 M de pmp, tout en diminuant la quantité de copeaux produits de 130 000 TMA à 95 000 TMA.
- Afin de sécuriser l'écoulement des essences feuillues récoltées ainsi que les sous-produits de ses usines de sciage, Boisaco et ses partenaires ont investi plus de 5 M\$ dans la création de deux nouvelles entreprises telles que Ripco (usine d'ensachage de la planure destinée à la litière équestre) et Granulco (usine de fabrication de granules écoénergétiques à partir de la

sciure de Boisaco) ainsi que dans la robotisation de l'empilage des panneaux à Sacopan, de l'ensachage et la palettisation de la litière et la granule. Il y a également eu modernisation des équipements à Bersaco. Le résultat de ces investissements a permis d'augmenter la consommation et la transformation sur place des sous-produits de Boisaco (40% des copeaux, 100% de la planure, 100% de la sciure et 80% des écorces).

5. Période de 2021...

On dirait que ça n'arrêtera jamais... En effet, si le plan caribou est approuvé dans sa formule la plus drastique, Boisaco sera la plus touchée de toutes les entreprises forestières concernées. Voici les baisses de volumes appréhendées :

- La possibilité forestière 2023-2028 prévoit une baisse de 21% dans l'UA 97-51 (calcul préliminaire en consultation)
- Le plan caribou version 2019 devait entraîner une baisse de 100 000 m³ d'attribution pour Boisaco.
- Le scénario de la commission a plus que doublé l'impact du plan de 2019 ce qui menace d'entraîner une baisse de plus de 50% des volumes d'approvisionnement de Boisaco (estimation).
- Pessamit demande une aire protégée de plus de 2 700 km² dans le secteur Pipmuacan entraînant une nouvelle perte de territoire et une baisse importante des approvisionnements.

Comme vous pouvez le deviner, Boisaco commence à être limité dans les moyens qu'elle peut mettre en œuvre seul, pour compenser cette nouvelle baisse d'approvisionnement.

En effet, elle ne peut se consolider à nouveau en achetant une autre entreprise comme le recommandait antérieurement le gouvernement lors des réductions précédentes. Nous les avons toutes achetées et fermées définitivement avec les conséquences que l'on connaît pour la Haute-Côte-Nord, une des MRC les plus dévitalisées du Québec. Il ne reste à Boisaco que la possibilité d'investir encore davantage pour réduire ses coûts, améliorer ses ratios de rendement et diversifier encore plus ses activités. Cette avenue ne sera toutefois pas envisageable économiquement si la base de ses opérations (maintien de deux factions à la scierie) est compromise.

Toutes ces diminutions d'approvisionnements à répétition ont certainement constitué la raison principale de la fermeture définitive de la grande majorité des scieries de résineux de la Côte-Nord tels que :

- Rivière St-Jean (Remabec+Prod. For.Innus)
- Rivière Pentecôte (Norbois-Almassa)
- Baie-Trinité (Almassa)
- Baie-Comeau (Résolu-usine colombage)
- Ragueneau (Kruger)

- Forestville (Kruger)
- Labrieville (Arbec)
- Longue-Rive (Kruger-séchage+rabotage)

Ainsi pour toute la Côte-Nord qui possède pourtant 18% de toute la superficie forestière productive québécoise, il ne reste que trois scieries de résineux, soit :

- Port-Cartier (Arbec) qui doit pour sa relance, trouver un débouché économiquement rentable pour les sous-produits de sa scierie. Les propriétaires misent actuellement sur la fabrication d'huile pyrolytique. Ce sera tout un défi!
- Baie-Comeau (Résolu) : En opération pour l'instant grâce à un marché exceptionnellement lucratif qui leur permet de livrer leurs sous-produits sur de longues distances. À moyen terme, sa survie pourrait être compromise s'il n'y a pas moyen de relancer la papeterie de Baie-Comeau dans un nouveau créneau de produits, ce qui est loin d'être acquis.
- Sacré-Cœur (Boisaco) : En opération depuis 1985 sans interruption. Par contre, si Boisaco ne peut pas maintenir ses opérations sur 2 factions (plusieurs scieries du Québec opèrent sur 3 factions), je suis convaincu que leur structure de coûts va exploser et qu'ils seront, lors de la prochaine crise, parmi les premiers à devoir suspendre leurs opérations, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer.

6. Recommandations

Compte tenu :

- Que les enjeux sont trop importants pour avancer à tâtons et/ou par essai-erreur dans ce dossier.
- Que nous devons éviter l'improvisation et disposer de tous les éclairages pour poser les bons gestes dans ce dossier.
- Qu'il est prématuré de mettre une cloche de verre à long terme sur certains territoires et ainsi les soustraire définitivement du calcul de possibilité.
- Qu'une approche dynamique pourrait être analysée avec, par exemple, la planification du déplacement des secteurs requis pour la protection des caribous vers les territoires adjacents, dès qu'ils seront adéquatement régénérés (ex : coupe de Reed ou feu de 1991).
- Que l'industrie forestière ne doit pas être la seule qui soit mise à contribution : on peut par exemple arrêter la villégiature, fermer certains chemins, travailler vraiment à réduire la prédation et le braconnage, etc.

JE CROIS que notre collectivité devrait être mise à contribution pour trouver une approche plus équilibrée qui tiendrait compte des différents enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui nous préoccupent.

Ainsi, on devrait envisager la constitution d'un groupe d'analyse régional constitué des :

- Aménagistes, ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;
- Communautés autochtones;

- Industriels forestiers ;
- Municipalités régionales de comté (MRC)

lesquels devraient avoir accès aux plus récentes études dans le domaine. Cette approche est d'ailleurs suggérée par M. Luc Bouthiller, ingénieur forestier, professeur de faculté de l'Université Laval, dans une lettre adressée au Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et parue dans le journal La Presse le 30 avril 2022 (ci-jointe).

Merci pour l'attention que vous porterez au présent mémoire.

Marc Gilbert, ingénieur forestier retraité

96, rue du Parc

Sacré-Cœur (Qc) G0T 1Y0

Courriel : marcgilbert22@gmail.com

P. S. Voici enfin quelques préoccupations que je souhaiterais que le groupe d'analyse intègre dans ses réflexions :

1. Quelles seront les conséquences du changement climatique? Il semblerait que le caribou est en choc thermique à plus de 25 degrés Celsius. Or, des températures de 40 degrés Celsius ont été enregistrées sur plusieurs jours à Labrieville durant l'été 2020 et 2021. Pour survivre, est-ce que le caribou ne devra pas irrémédiablement se déplacer vers le Nord?
2. Il y a quelques années, le troupeau de la Rivière Georges comptait des centaines de milliers de têtes. Or, en 2020, on en comptait plus que 5000, alors qu'il n'y a aucune opération forestière dans ce secteur. Est-ce qu'on peut essayer de comprendre ce qui s'est passé?
3. L'approche actuellement mise de l'avant vis-à-vis la forêt québécoise pour contribuer à la protection de l'environnement semble orienter vers une réduction massive de la récolte forestière. Est-ce le bon moyen, étant donné que la récolte des arbres mûres et l'amélioration du captage du carbone résultant d'un aménagement bien fait par la suite peut constituer un élément essentiel, à la portée de l'humanité, pour lutter contre les changements climatiques et toutes ses conséquences?

Milieu forestier

Une politique qui n'est pas suffisante



PHOTO PHILIPPE BOIVIN, ARCHIVES LA PRESSE
Forêt à La Malbaie

**L'auteur s'adresse au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec,
Pierre Dufour**

Publié le 30 avril



LUC BOUTHILLIER
PROFESSEUR DE POLITIQUE FORESTIÈRE, UNIVERSITÉ LAVAL

Le Programme Innovation Bois (PIB) peut animer l'industrie de la transformation du bois d'un esprit nouveau capable de faire une différence durable pour les communautés forestières. Votre raisonnement est logique, même plausible.

Mais cette approche industrielle est-elle suffisante ? Le sigle même de ce programme révèle un biais sectoriel. Il écorne vos prétentions à la durabilité de la forêt et des communautés qui y sont implantées. Quels sont vos engagements envers le territoire ?

Toute la saga entourant le caribou forestier démontre un manque de sensibilité face à l'importance du territoire en matière de gestion. Depuis 2003, on a privilégié les emplois aux dépens de l'habitat du caribou. Les coupes rajeunissant les forêts, elles deviennent inhospitalières au caribou. Mais cela hypothèque aussi le maintien des emplois à long terme. Que faire ? Pour les hardes mises en enclos, j'avoue mon incompetence. Mais ailleurs, comme pour le groupe de caribous du Pipmuacan sur la Côte-Nord, il appartient aux acteurs de terrain d'établir des compromis. Vos aménagistes locaux, les représentants des entreprises visées et des porte-parole des communautés innues concernées devraient arriver à s'accorder en toute connaissance des conséquences avec lesquelles ils auront à vivre. Ces arrangements feront exemple ailleurs sur le territoire. Mais d'avance, les choix seront difficiles. Les données probantes de la science indiquent qu'il y aura des effets tant sur la récolte que sur l'habitat du caribou.

Toutefois, ici, il importe de laisser des interlocuteurs territoriaux baliser les possibles. En passant, je ne saurais trop vous recommander un séjour de quelques nuitées en camp avec des Innus. C'est une expérience enrichissante quant à la signification de territoire. Ça inspire le respect.

Quand il est question d'identifier des scénarios acceptables, la notion d'acceptabilité sociale ressurgit spontanément. Rappelons que ça se construit avant de se mesurer. Comment ? Par la participation des publics concernés par un projet. Curieusement, l'expression acceptabilité sociale est absente de la politique de consultation sur la gestion du milieu forestier déposée par votre ministère en juillet 2021. Construire l'acceptabilité d'un plan d'aménagement forestier intégré passe nécessairement par la cocréation d'une vision souhaitée pour le territoire. Croire qu'il suffit de bien expliquer les modalités d'intervention de production de bois est illusoire. Cette errance explique peut-être les revendications populaires qui émergent régulièrement dans les médias depuis quelques années.

Si la volonté d'une gestion intégrée de la forêt repose seulement sur un système d'information au sujet du maintien de la récolte du bois, nous avons un problème. Parlez-en aux gens de Saint-Mathieu-du-Parc, de Trois-Rives ou de Chute-Saint-Philippe, par exemple. Dans ce dernier cas, un octogénaire menaçant de devenir « L'homme qui plantait des clous » illustre avec panache les limites de votre politique à refléter la singularité des territoires eu égard aux gens qui l'habitent. Dans cette veine, on peut aussi se demander où en est la politique de forêts de proximité. Plus de dix ans après une vaste consultation menée dans l'enthousiasme, la possibilité de voir des communautés géographiques gérer des forêts reste une lubie riche de déceptions.

Monsieur le Ministre, je vous écris cette lettre pour exprimer des inquiétudes. Tant de gestes dilatoires posés en regard de vos obligations de pérenniser le patrimoine forestier n'augurent rien de bon. Votre tâche consiste évidemment à garantir une production de bois. Mais elle comprend aussi la responsabilité d'inscrire les gens du Québec dans le territoire forestier.